

Conseil permanent de la Conférence des évêques de France

Publié le 28 janvier 2009 · 2 min de lecture



Sauf avis contraire, les articles ou conférences qui n'émanent pas des membres de la FSSPX ne peuvent être considérés comme reflétant la position officielle de la Fraternité Saint-Pie X

La levée, par le Saint-Siège, de l'excommunication des quatre évêques de la Fraternité Saint-Pie X suscite de nombreuses réactions dans l'opinion catholique et dans la société.

La simultanéité de cette annonce avec la révélation des propos de Mgr Williamson, niant le drame de l'extermination des juifs, provoque une réprobation on ne peut plus légitime.

Les évêques de France condamnent fermement les paroles inacceptables et scandaleuses de Mgr Williamson. Ils redisent à la communauté juive de France leur engagement indéfectible au dialogue et à l'amitié.

Ils rappellent que Benoît XVI ne cesse de signifier son attachement à une relation fructueuse entre juifs et chrétiens.

Ils précisent instamment que la levée de l'excommunication n'est pas une réhabilitation.

Elle constitue le point de départ d'un long chemin qui supposera un dialogue précis.

En aucun cas, le Concile Vatican II ne sera négociable.

Aucun groupe ecclésial ne peut se substituer au magistère.

Les évêques saluent la volonté du Saint-Père d'aller jusqu'au bout de ce qu'il pouvait faire comme invitation à une réconciliation. Ils sont en communion avec lui dans l'exercice de la vigilance épiscopale.

Ils expriment leur soutien et leur reconnaissance aux prêtres, diacres, religieux et laïcs qui composent l'Eglise catholique en France et animent fidèlement les communautés chrétiennes vivantes et proches des hommes de ce temps.

Conseil permanent de la Conférence des évêques de France

Source : laportelatine.org/actualite/conseil-permanent-de-la-conference-des-eveques-de-france

© La Porte Latine — Fraternité Saint-Pie X, District de France